

Pétition sur le site de l'Assemblée nationale

### **Front commun des organismes d'aînés et des partis de l'opposition au sujet du crédit d'impôt en raison de l'âge**

QUÉBEC, le 21 février 2017 – Déterminés à mener bataille jusqu'au bout, les organismes d'aînés s'unissent aux trois partis de l'opposition pour lancer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale afin de forcer le gouvernement Couillard à faire marche arrière dans le dossier du crédit d'impôt en raison de l'âge.

Le Réseau FADOQ, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics (AREQ) exhortent le gouvernement à ramener à 65 ans et de façon rétroactive le seuil d'admissibilité à ce crédit d'impôt instauré il y a près d'un demi-siècle. Rappelons que le plan du gouvernement prévoit une hausse graduelle de l'âge d'admissibilité à ce crédit d'impôt jusqu'en 2020. D'ici cinq ans, environ un demi-million d'aînés seraient ainsi privés d'une somme dont ils ont pourtant grand besoin.

Harold Lebel, député de Rimouski et porte-parole du Parti québécois pour les aînés, qui parraine cette pétition à l'Assemblée nationale, de même que François Paradis, député de Lévis et porte-parole de la Coalition avenir Québec pour les aînés et Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire en matière de Finances, exigent aussi du gouvernement libéral qu'il laisse dans les poches des aînés les plus vulnérables les 300 M\$ qu'il souhaite leur soutirer en repoussant de 65 à 70 ans l'âge d'admissibilité à ce crédit d'impôt.

### **Un pas de côté... nettement insuffisant**

Devant la grogne populaire, le premier ministre Couillard a fait un pas de côté la semaine dernière en disant qu'il serait possible « d'ajuster certaines choses » dans le prochain budget, en mars. Furieux de voir ce gouvernement piger dans leur portefeuille pour les inciter à rester au travail à tout prix, les aînés n'entendent pas se contenter d'éventuels « ajustements ».

Les regroupements d'aînés et les partis d'opposition à l'Assemblée nationale s'associent pour combattre une mesure fiscale injuste qui appauvrit encore davantage les plus pauvres. D'une même voix, ils disent haut et fort qu'aucune demi-mesure ne fera l'affaire et qu'ils maintiendront la pression jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice pour les aînés.

La pétition électronique est en ligne sur le [site de l'Assemblée nationale](#). Les aînés, leur famille et tous ceux qui croient qu'il est indécent de s'attaquer aux plus démunis de notre société sont invités à la signer d'ici le 13 mars.

## **Ce qu'ils ont dit :**

**Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ :** « La décision du gouvernement de couper 500 \$ dans les poches des personnes de 65 ans est absolument révoltante. Nous avons affaire à un gouvernement insensible aux besoins des personnes vulnérables et qui est tout à fait capable d'appauvrir les aînés au nom d'un équilibre budgétaire. »

**Judith Gagnon, présidente de l'AQDR :** « Sortir la carotte et le bâton n'est pas une mesure digne des aînés du Québec. Ce n'est pas en pigeant dans les poches des aînés vulnérables qu'on arrivera à une société plus juste et plus équitable. La détérioration de la qualité de vie des aînés nous affectera tous un jour ou l'autre, et le gouvernement doit en prendre conscience. »

**Donald Tremblay, président de l'AQRP :** « L'appauvrissement des aînés, c'est une réalité préoccupante. N'oublions pas qu'en 2016 au Québec, près de 12 000 aînés de 65 ans et plus ont utilisé une banque alimentaire. Au lieu de bonifier l'aide directe aux plus pauvres, on veut sauver 500 \$. C'est indécent. »

**Pierre-Paul Côté, président de l'AREQ :** « En reportant le crédit d'impôt en raison de l'âge, le gouvernement envoie un message insidieux aux gens de 65 ans : si vous avez encore vos deux jambes, allez travailler ! Cela témoigne d'un grand manque de sensibilité envers des personnes dont certaines n'ont plus la santé pour occuper un emploi. »

### **À propos du Réseau FADOQ**

Avec plus de 475 000 membres, le Réseau FADOQ est le plus important organisme d'aînés au Canada. Sa mission est de rassembler et représenter les personnes de 50 ans et plus pour les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits et valorise leur apport à la société. Il leur offre plusieurs programmes, services et activités, ainsi qu'une gamme de loisirs pour les inciter à demeurer actifs physiquement et intellectuellement.

### **À propos de l'AQDR**

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite. Elle compte près de 25 000 membres regroupés en 42 sections locales.

### **À propos de l'AQRP**

Fondée en 1968, l'AQRP représente les retraité(e)s des secteurs public et parapublic du Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte près de 31 000 membres.

### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. Elle a notamment pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

SOURCE : Réseau FADOQ

### **Renseignements :**

Réseau FADOQ : Bernard Blanchard, conseiller communications, affaires publiques et relations médias, 514 557-0001, [bernard.blanchard@fadoq.ca](mailto:bernard.blanchard@fadoq.ca)

AQDR : Samuel Labrecque, chargé de projets et relations média, 514 742-9056, [samuel.labrecque@aqdr.org](mailto:samuel.labrecque@aqdr.org)

AQRP : David Chamberland, conseiller aux relations publiques, 418 999-6787, [david.chamberland@aqrp.qc.ca](mailto:david.chamberland@aqrp.qc.ca)

AREQ : Dominic Provost, conseiller en communication, 418 929-4082, [provost.dominic@areq.lacsq.org](mailto:provost.dominic@areq.lacsq.org)